

Métamorphose de Villandry au XVIII^e siècle : les superbes aménagements du comte Michel-Ange de Castellane (1756-1775)

PHILIPPE CACHAU

Chercheur associé EA 538, membre de la Société archéologique de Touraine

SI, depuis la Renaissance, le château de Villandry est réputé pour la construction de Jehan Le Breton, président de la chambre des comptes de Blois, en 1532-1536 et pour ses superbes jardins Renaissance, réalisés par le docteur Joachim Carvallo et son épouse Ann Coleman, héritière des grands sidérurgistes américains, de 1908 à 1918, c'est oublier l'action considérable engagée par le comte Michel-Ange de Castellane au milieu du XVIII^e siècle dont divers éléments subsistent de nos jours (**fig. 1**)¹.

Conformément à l'objectif fixé ces dernières années, nous entendons contribuer ici à la réhabilitation de seigneurs locaux ou parisiens dans les réalisations architecturales et paysagères de Touraine au XVIII^e siècle.

■ **Le comte de Castellane, seigneur de Villandry (1754-1782)**

Issu d'une des plus illustres familles de Provence², Michel-Ange de Castellane (**fig. 2**) naquit à Ventrol,

1. Nous exprimons toute notre gratitude à Henri Carvallo, propriétaire de Villandry, pour son aimable collaboration et ses conseils dans la rédaction de cet article. Nous remercions aussi vivement M. et M^{me} de Chénerille pour leur précieux soutien dans l'ouverture de leurs archives et leur concours aux prises de vues.

2. Présente depuis le X^e siècle.

dans la Drôme provençale, le 2 octobre 1703³. Il fut successivement brigadier des armées du roi en 1734, gouverneur de la ville et du château de Niort en 1738, ambassadeur extraordinaire près la Sublime Porte⁴ de 1741 à 1747⁵, lieutenant-colonel au régiment d'Eu en 1746, brigadier de cavalerie en 1748.

En octobre 1729, il avait épousé Catherine de la Treille de Sorbs (1703-1738), nièce du cardinal de Fleury, ancien précepteur et ministre favori de Louis XV, dont il eut deux enfants : Esprit-François-Henri (1730-1799), marquis de Castellane, évoqué plus bas, et Jean-Arnaud (1733-1792), aumônier du roi, puis évêque de Mende. Il s'éteignit à Villandry, le 26 septembre 1782. La présence de cet ancien diplomate en Touraine au siècle des Lumières est d'autant plus notable qu'il devait se rendre acquéreur en 1766 du château du Rivau⁶. Il était ainsi connu en Touraine sous les titres de comte de Villandry et seigneur du Rivau⁷.

3. Cf. Anne Mézin - Catherine Vigne, *Les Français à Constantinople de François I^{er} à Bonaparte*, Paris, 2020.

4. Actuelle Turquie.

5. Le château conserve les toiles figurant sa réception à Constantinople par le sultan et le grand vizir.

6. Commune de Léméré.

7. Ses titres ont donné lieu à de nombreuses confusions : il était comte de Castellane, marquis de Villandry en 1754, puis fut comte de Villandry à compter de 1758. Son fils Esprit-François-Henri fut marquis de Castellane et comte de Villandry (cf. note 3).



Fig. 1 : Le domaine de Villandry en 1808
(plan cadastral napoléonien, section A1, AD 37, 6NUM10/272/002).



Fig. 2 : Michel-Ange de Castellane, comte de Villandry
(anonyme, XVIII^e siècle, château de Villandry).

Au même titre que d'autres grands seigneurs de cette époque (Voyer d'Argenson, Choiseul, D'Aiguillon, Chaspoux de Verneuil, Amelot de Chaillou, Paris de Monmartel...), le comte de Castellane céda à son tour au «goût de la bâtisse», suivant l'expression du temps, afin de marquer lui aussi son rang dans la province, quoiqu'il affichât personnellement une forme de simplicité dans ses goûts et son train de vie⁸.

Érigée en marquisat par Balthazar Le Breton en décembre 1619, la seigneurie fut revêtue du nom de Colombier jusqu'au début du XVII^e siècle. Elle prit celui de Villandry par lettres patentes de juillet 1639. Les dispositions de 1619 et 1639 furent confirmées par un arrêt du conseil du roi du 26 février 1739, enregistré à la cour des aides, le 19 mars 1739 et par lettres patentes de décembre suivant, sur la requête du marquis Louis-Henri d'Aubigné, seigneur châtelain de Villandry, Savonnières et autres lieux, maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et lieutenant général des ville, château et sénéchaussée de Saumur et pays saumurois⁹.

8. Voir plus bas.

9. AD 37, C 440.

Le 23 juillet 1754, Louis-Henri d'Aubigné, qui demeurait alors à Paris, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice, céda à Michel-Ange, comte de Castellane, ci-devant ambassadeur du roi à la Porte ottomane, brigadier des armées du roi, établi ordinairement en son château de Novézan en Dauphiné et logé pour l'occasion à Paris, rue des Saints-Pères, même paroisse que précédemment :

- le marquisat de Villandry consistant en haute, moyenne et basse justice, un château entouré de fossés, fuies, bois, avenue, terres, prés et autres domaines, le tout divisé en diverses métairies avec les droits et revenus afférents;
- la terre et châtellenie de Savonnières consistante en haute, moyenne et basse justice, un château en ruine avec ses droits et devoirs seigneuriaux et revenus afférents;
- les fiefs, justice, voierie et seigneurie de la prévôté de Villandry, La Ricouillère et Vérais, autrefois fiefs de la prévôté de Villandry alias Colombiers, consistant en une maison seigneuriale avec terres, vignes, prés, bois, droits et revenus afférents.

La vente fut conclue moyennant 360 000 livres dont 260 000 livres pour la seule terre de Villandry.



Fig. 3 : Plan terrier de Villandry, fin des XVII^e-XVIII^e siècles (5 AD 37, C 189/2).

Castellane promettait de régler la somme aux créanciers de la succession du père du marquis d'Aubigné, Louis-François, mort à Paris, le 26 septembre 1745. Un état exact des créanciers fut dressé ensuite du contrat pour le parfait règlement.

À la vente des lieux, s'ajouta celle des effets mobiliers, fournitures et ustensiles des terres moyennant 10 000 livres au comptant¹⁰.

Le 6 août 1754, le comte de Castellane fit prendre possession des terres par son procureur, Urbain Ganante, qu'il avait institué receveur général des terres du marquisat¹¹.

Le règlement de la seigneurie fut conclu le 6 juillet 1763 lorsque le comte fit donner mainlevée par son procureur au Parlement de Paris, Anne-Pierre Grandin, des oppositions formées au décret volontaire par les créanciers de la succession du marquis d'Aubigné, tel que convenu au contrat de 1754. Il céda les sommes restantes au marquis d'Aubigné et son épouse¹².

Soucieux d'accroître le prestige de sa terre de Villandry, Michel-Ange de Castellane obtint par lettres patentes du roi de mars 1758 son érection en comté. Lettres qui furent enregistrées au Parlement de Paris, le 27 mars 1759 et à la Cour des Aides, le 31 mai suivant¹³.

L'état approximatif du château avant les interventions de Castellane est connu grâce à l'acte de vente de Pierre-Martin Corte, seigneur de Grandmaison,

trésorier de France au bureau de des finances de Tours, à Louis-François, comte d'Aubigné, daté du 3 février 1732¹⁴, ainsi qu'au plan d'intendance du début du siècle (fig. 3).

Le château est décrit alors comme : "un corps de logis en appenty couvert d'ardoises, chambres hautes et basses, boulangerie, grange, pressoir avec ses ustensils et cable, une grande cave [?] et une autre petite, neuf paires de portoirs, tire vin, joslais et antonnoir, une autre grange a serrer le bled ensuite de celle cydessus, une écurie y attenante, une grande cour, cour, jardin, autre derrière les bastimens, et une petite ouche devant la porte d'entrée delad. Maison, le tout situé au bourg de villandry contenant ensemble trois quartiers (...)".

On trouvait autour : "2 arpents et demi de vignes situées dans l'enclos du pressoir; deux pieces de prés dans la prairie de Villandry et un arpent et demi de bois".

Conclue alors pour 8 000 livres, la valeur de la seigneurie de Villandry s'était accrue en 1754 de 2 000 livres par l'acquisition de nouvelles terres.

■ Début du chantier (1756).

Jean-Baptiste Saint-Joire ou Saint-Joëre, architecte du lieu (1757-1775)

L'érection de Villandry en comté en 1758 venait récompenser les premiers efforts d'amélioration du site, engagés trois ans plus tôt par le comte de

10. AN, MC, I/468.

11. AD 37, 3 E 31/7.

12. AD 37, 1 J 1040.

13. AD 37, C 443.

14. AD 37, 3 E 5/381.

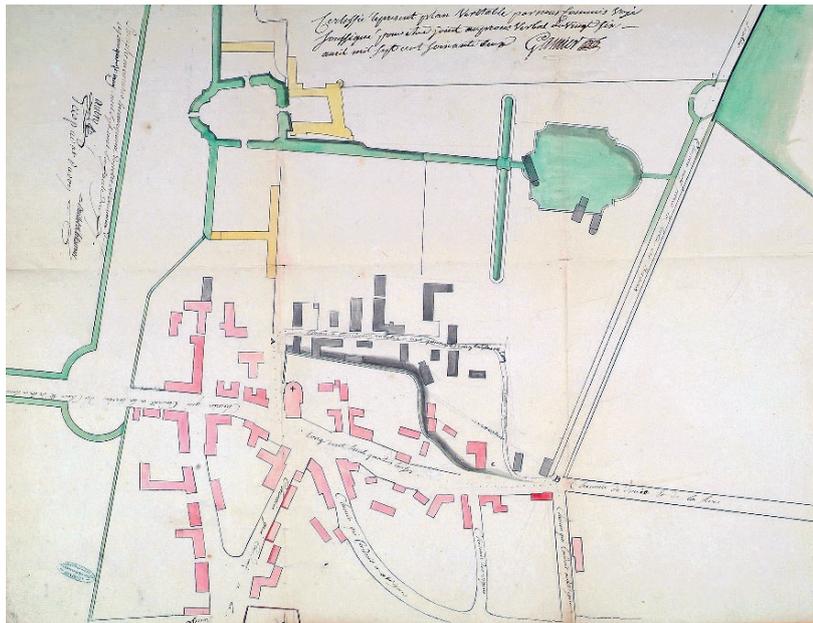


Fig. 4 : Villandry au XVIII^e siècle, plan par Garnier, commis voyer (AD 37, C 725/2, plan en annexe du procès-verbal du 27 avril 1762).



Fig. 5 : Bâtiments et cours de Villandry au XVIII^e siècle, plan cadastral, 1808, section A du château et du moulin-à-vent, détail, fonds de Chénéville.



Fig. 6 : L'avant-cour sous Michel-Ange de Castellane au XVIII^e siècle, calque fin XIX^e siècle par Charles Guérin (AD 37, Villandry, IV/55-1).

Castellane. Le 17 février 1755, il avait fait procéder à cet effet à l'expertise des ouvrages les plus urgents, ouvrages qu'il confia à Jean Miraute, charpentier, et Antoine Rangé, maçon, établis tous deux à Villandry.

Le 14 juin 1756, Castellane entama le vaste chantier des jardins par un marché conclu avec le maître jardinier Jacques Tironneau, établi à Château-du-Loir, paroisse Saint-Martin, afin de les réaliser et entretenir en toute saison durant les six prochaines années et ce moyennant 240 livres annuelles¹⁵. Le jardinier se vit confier ainsi : la taille des arbres, la récolte des fruits du verger et des légumes du potager, ainsi que la fourniture du bois de chauffage pour l'hiver.

Le 3 décembre suivant, un marché de couverture fut conclu avec Gilles Baron, maître couvreur à Villandry, pour la réfection des couvertures d'ardoises des logis et annexes du château¹⁶.

Si l'on ignorait jusqu'à présent le nom de l'architecte du comte de Castellane, il nous fut révélé par la procuration que le comte laissa, le 30 juin 1768, pour recueillir les foies et hommages, aveux et dénombremments de la seigneurie du Rivau, à Jean-Baptiste Saint-Joire. Domicilié au château de Villandry, il se déclarait abusivement «architecte du roi» quoiqu'il ne figure pas parmi les membres de l'Académie royale d'architecture¹⁷.

Personnage assez énigmatique, il n'est nullement répertorié, pas même dans le dictionnaire de Carré de Busserolles. Il porte le nom d'une commune de la Meuse dont il était sans doute originaire (?)¹⁸.

Une transaction du 13 juin 1777 passée à Paris entre Castellane et Antoine de Saint-Joère, son frère, qui se déclarait «architecte ordinaire de feu Sa Majesté le Roy de Pologne»¹⁹, indique que Jean-Baptiste était au service du comte depuis 18 ans 3 mois et 3 jours, soit 1757, et qu'il lui devait la coquette somme de 9 529 livres²⁰. Castellane prétextait que l'architecte était tombé régulièrement malade durant cette période et qu'il ne put le rémunérer en vertu d'une clause du contrat signé en mai 1757, portant que l'architecte n'aurait pas d'appointements jusqu'à son rétablissement. L'affaire se solda par le règlement de la somme de 4 450 livres dont moitié au comptant, le jour même. Le solde fut réglé, le 15 mai 1779, par le marquis de Castellane, fils du comte.

15. AD 37, 3 E 31-8.

16. *Ibid.*

17. AD 37, 182 J 8. Il fallait être membre de cette académie pour être architecte du roi.

18. Signalons également la commune de Saint-Jeoire (Haute-Savoie) qui correspondrait au nom donné par son frère Antoine dans le document de 1777 ci-après et qui prit la particule.

19. Stanislas Leczczyński (1737-1766), beau-père de Louis XV.

20. AN, MC, VIII/1230.

Jean-Baptiste Saint-Joire décéda à Villandry, le 13 juin 1775, inhumé le lendemain dans l'église du lieu par Pierre Dubois, ancien curé de Druye, assisté de Michel Desconille et Charles Lassalle, prieurs de cette paroisse, François Heme, receveur, Pierre Deschamps l'aîné, notaire, et François Grandpuine, greffier²¹.

Nous espérons éclairer prochainement un peu plus la personnalité de cet architecte et les raisons qui motivèrent le comte de Castellane à faire appel à lui²².

■ État des lieux au milieu du XVIII^e siècle. Les cours

La remise au goût du jour du château consista en la création, à compter de 1757, de nouveaux bâtiments dans les cours existantes; d'une nouvelle avant-cour; de jardins à la française; suivis du remaniement complet des intérieurs pour plus de confort.

Michel-Ange de Castellane fit réaliser dans la cour latérale, à droite, deux logis disposés en T pour les remises et les écuries, couverts d'un comble mansardé, tels que visibles en jaune sur un plan daté de 1762 (fig. 4). Ils seront modifiés et régularisés ensuite sous la forme du quadrilatère actuelle (fig. 5) afin d'abriter le manège, le grenier à blé et les logements de domestiques²³.



Fig. 7 : Blason de Michel-Ange de Castellane sur le Pavillon de l'Audience par Charles Guérin, Tours, 18 juillet 1891 (AD 37, 29 J 2204).

21. AD 37, BMS Villandry, 1775.

22. Étude en cours afin d'éclairer sa personnalité et ses liens avec le comte de Castellane et son entourage.

23. Voir plus bas la description de 1791.

Au-devant de la cour principale ou cour d'honneur, le comte fit établir une belle avant-cour au dessin chantourné, d'esprit rocaille, avec deux pavillons latéraux couverts à l'italienne (**fig. 8**)²⁴. Un pont sur les douves assurait la liaison avec la grande cour d'entrée qui longeait le domaine et le pré de Villandry (**fig. 6**).

Suivant l'usage, cette avant-cour fut clôturée d'une grille de fer au droit du pont, surmontée des armoiries ou monogramme du comte (**fig. 7**)²⁵. Cette grille n'existait plus en 1791 comme l'indique le procès-verbal de visite effectué alors²⁶. Son fils Esprit-François-Henri, marquis de Castellane, fit régulariser en effet l'avant-cour et combler les douves sur la grande cour à ce moment afin de faciliter l'accès au château et de se conformer au goût néo-classique en vigueur, soucieux de plus de simplicité. Il en résulta une originalité moindre dans la physionomie de l'arrivée au château.

■ Le château

Michel-Ange de Castellane procéda aussi, et surtout, à la mise au goût du jour des élévations Renaissance de l'édifice : les arcades des galeries latérales de la cour principale furent pourvues de baies cintrées à petits carreaux sur soubassement avec portes vitrées. Ceci permit l'installation, dans l'aile gauche, d'une cuisine avec son garde-manger et son office par-derrière, ainsi que d'un escalier de service ensuite tandis que l'autre moitié des arcades faisait office de galerie (**fig. 9**). L'architecte du château composa pour l'escalier une rampe peu commune alternant barreaux simples et torsadés (**fig. 10**).

Les ailes latérales furent augmentées par l'adjonction de deux avancées, couvertes en terrasse, avec balustrades, qui faisaient office de grands balcons aux appartements du premier étage. Au rez-de-chaussée, les salons ouvraient sur les douves par une porte-fenêtre cintrée, au centre, et deux baies latérales, d'abord à petits, puis à grands carreaux²⁷, qui donnaient sur un petit balcon (**fig. 11**).

24. Cliché aimablement communiqué par Henri Carvallo. Un autre cliché des pavillons vers la plaine indique bien qu'ils étaient couverts à l'italienne. Ces pavillons seront revêtus de grands combles à la française dans la seconde moitié du XIX^e avant d'être démolis par Joachim Carvallo au début du siècle suivant.

25. Cette grille n'apparaît pas sur le dessin de l'avant-cour (**fig. 6**) mais on ne conçoit guère qu'il en fut autrement pour l'entrée principale d'un château et de son parc. Les armoiries furent disposées sans aucun doute sur la grille principale du domaine entre les deux pavillons de la grande cour, indiqués plus bas, et l'on peut concevoir un monogramme sur celle de l'entrée du château (?).

26. Voir aussi plus bas la description du château à ce moment.

27. Visibles sur des clichés fin XIX^e.



Fig. 12 : Garde-corps de fer forgé, autrefois sur le balcon en fond de cour au premier étage, années 1750 (cl. Ph. Cachau).

Au fond de la cour, le logis principal fut doté d'un comble à impérial avec terrasse et horloge (**fig. 8 et 11**). Au premier étage, un balcon fut créé au centre, dont la belle grille de goût rocaille est désormais exposée à l'extrémité de la galerie de l'aile gauche (**fig. 12**).

Le donjon au sud-ouest fut pourvu, quant à lui, d'un vaste pavillon à combles mansardés qui servait autant de lieu de retraite que d'observation (**fig. 13**).

Un pavillon similaire, plus modeste, pour un cabinet, fut disposé en symétrie au-dessus de l'aile gauche (**fig. 11**).

Ultime adjonction : celle du beau pavillon rocaille à l'extrémité de l'aile gauche, côté jardin. Ce pavillon ouvrait sur la première terrasse, à l'est de celui-ci. Le plan du second étage du château indique qu'il servait de cabinet d'aisance (**fig. 14 et 15**). La présence d'un tel cabinet à cet endroit et dans un pavillon si élégant peut surprendre mais s'explique par la présence des chambres à proximité. L'allure de ce pavillon participait des fabriques du jardin²⁸.

Les baies Renaissance des étages et des parties hautes du château virent leurs meneaux supprimés pour laisser place à des baies à petits carreaux (**fig. 16**)²⁹. Du côté du jardin, des baies réelles ou feintes furent créées par souci de symétrie (**fig. 13**). Elles furent supprimées au début du XX^e siècle afin de rétablir l'état Renaissance.

Le grand escalier extérieur de Jehan Le Breton, à droite du grand logis, octogonal comme celui de François I^{er} à Blois, fut démolí pour dégager la cour.

28. Voir plus bas.

29. Ces meneaux furent rétablis au tournant du XX^e siècle (**fig. 10**).

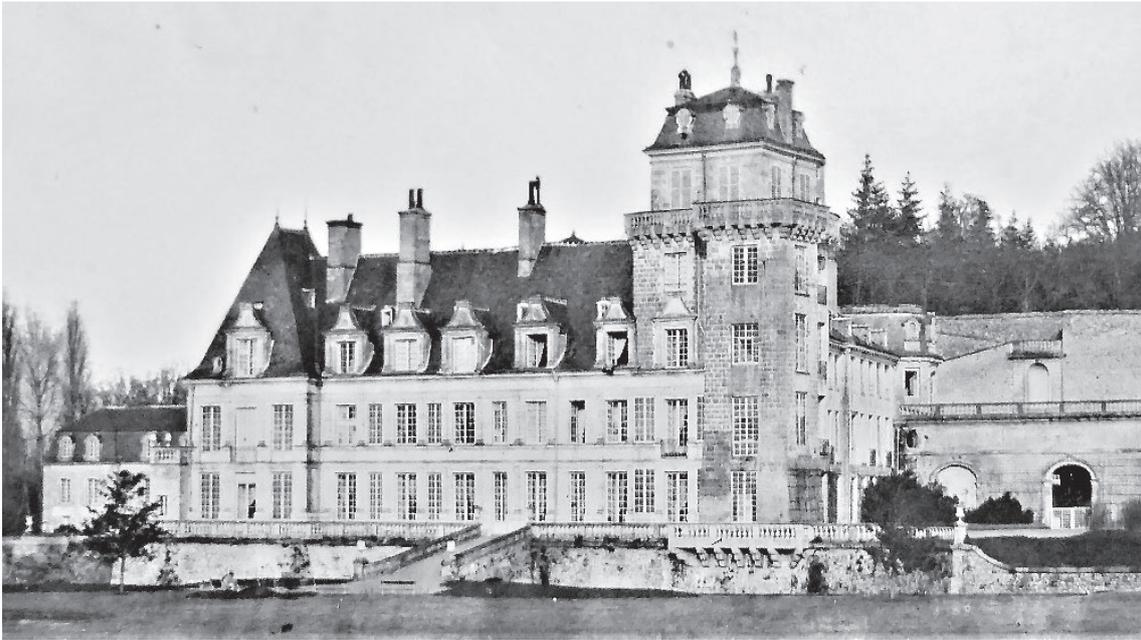


Fig. 13 : Le château dans son état au milieu du XVIII^e siècle (cliché fin XIX^e siècle).



Fig. 14 : Pavillon rocaille à l'extrémité de l'aile gauche du château, côté jardin (cl. Ph. Cachau).

Il fut remplacé par le bel escalier intérieur, à rampes sur rampes et paliers intermédiaires, en pierre de taille et rampe en fer forgé de style rocaille. Rampe qui fut revêtue du monogramme de Michel-Ange de Castellane (deux C affrontés contre un M au centre) (fig. 17 et 18¹).

Un plan aquarellé de l'étage noble au XVIII^e siècle (fig. 18²) laisse entrevoir les modifications envisagées par Castellane avant le projet définitif³⁰. Les plans

30. Plan aimablement communiqué par M. de Chénerille. On retrouve sur ce plan beaucoup d'éléments actuels du château mais la distribution de l'appartement Castellane, au bout de l'aile gauche, ne correspond pas à l'état final. Sur cet appartement, voir plus bas.

des étages, levés au XIX^e siècle³¹, montrent comment la distribution fut révisée entièrement par la création de cloisons afin de satisfaire les besoins en pièces nouvelles et confortables (fig. 15 et 19).

La décoration intérieure fut remise au goût du jour comme en témoignent encore les salons et nombreuses chambres (fig. 20), ainsi que la salle à manger avec ses deux belles alcôves aux extrémités pour abriter une fontaine et un poêle en forme de palmier (fig. 21 et 22). Les boiseries sont souvent simples, composées d'une mouluration chantournée, sans ornement. Cette simplicité fut compensée par de belles cheminées de marbre de style rocaille pourvues d'élégants trumeaux de glaces (fig. 23)³².

■ Les beaux jardins du comte de Castellane (années 1750-1760)

Un effort particulier fut fourni dans l'aménagement des jardins qui virent la création de vastes et splendides terrasses, à l'est et au sud, pourvues de rampes avec niches et fontaines et d'allées plantées ou non (fig. 24 à 28).

31. AD 37, séries 29 J et IV-55.

32. Contrairement aux aristocrates de son rang, Michel-Ange de Castellane affichait, à titre personnel, une certaine modestie de goût et de train de vie : la maison de son ambassade ne comprenait qu'une quinzaine de personnes et deux chevaux (cf. Mézin-Vigne, 2020, p. 166).

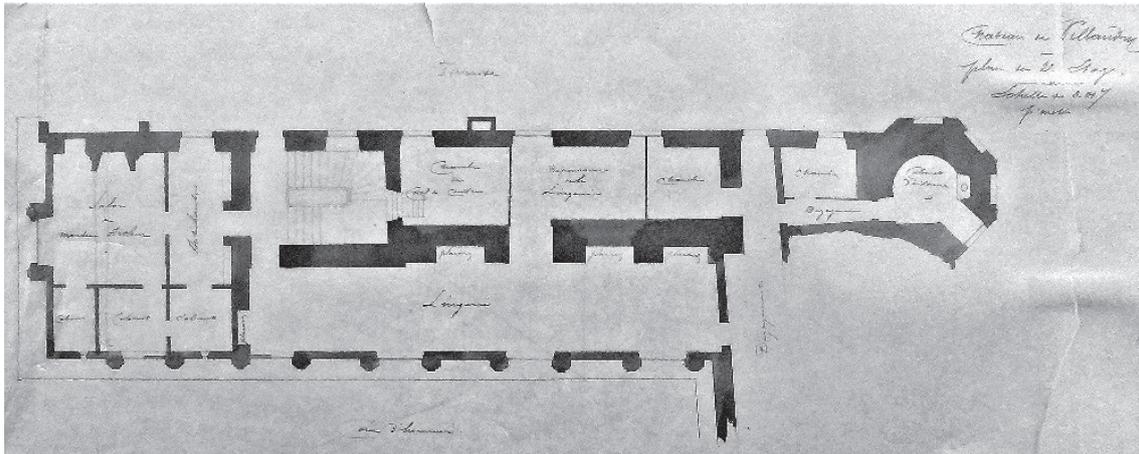


Fig. 15 : Plan de l'aile gauche du château au second étage, fin XIX^e siècle (AD 37, 29 J 2202).

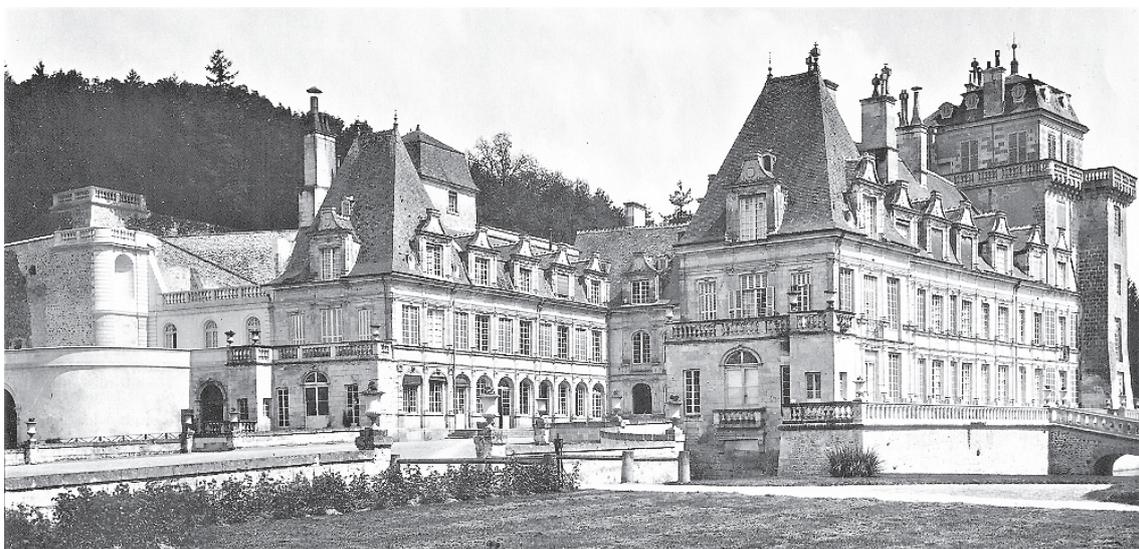


Fig. 16 : Vue du château à la fin du XIX^e siècle avec la terrasse de jonction entre le château et le logis de l'Intendance (cliché fin XIX^e-début XX^e siècle).



Fig. 17 : Escalier principal, XVIII^e siècle (cl. Ph. Cachau).



Fig. 18¹ : Détail du monogramme de Michel-Ange de Castellane sur la rampe de l'escalier principal (cl. Ph. Cachau).

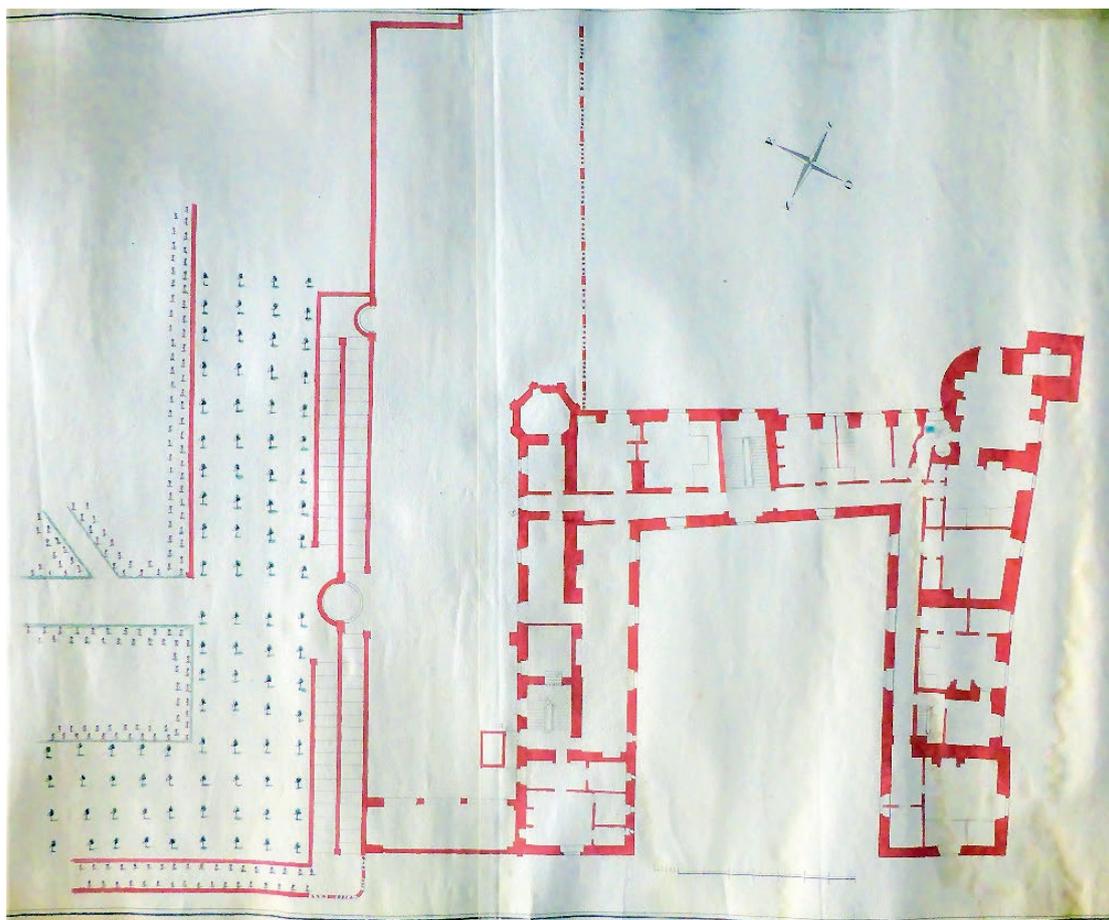


Fig. 18² : Jean-Baptiste Saint-Joire (?), projet pour le premier étage, plan aquarellé, milieu XVIII^e, fonds privé (cl. Ph. Cachau).

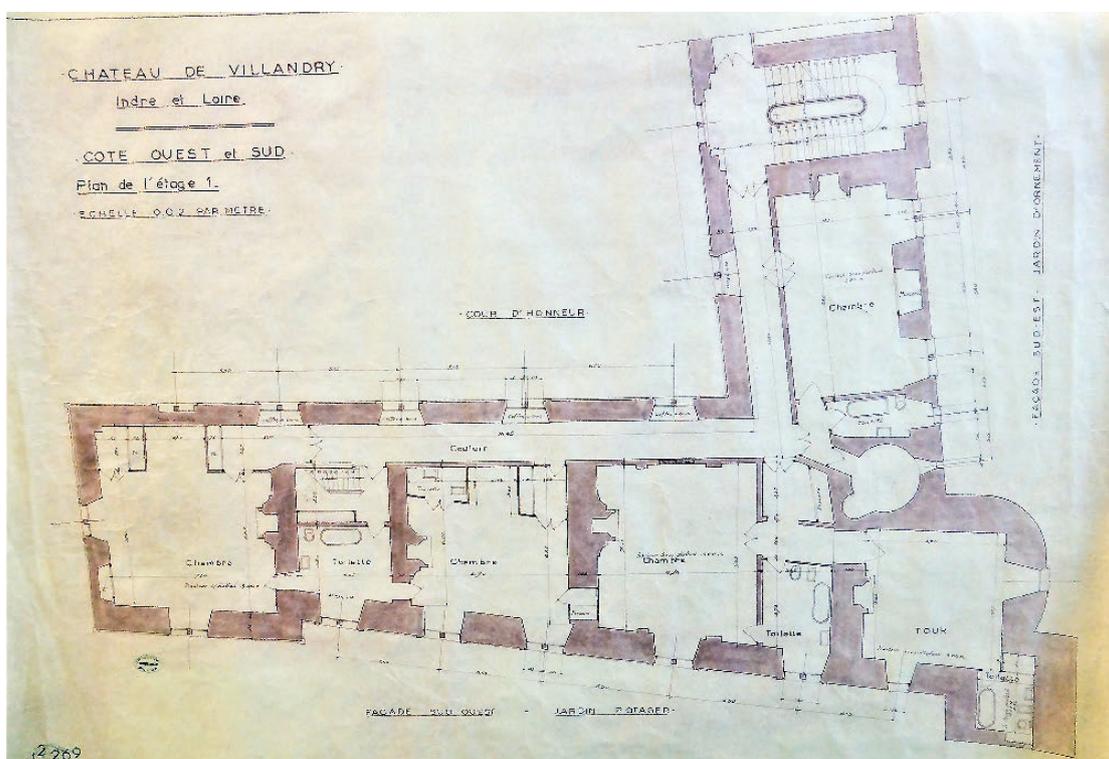


Fig. 19 : Plan du premier étage du corps central et de l'aile droite, fin du XIX^e siècle (AD 37, Villandry, plans, IV/55-4).



Fig. 20 : Chambre avec alcôve et boiseries, XVIII^e siècle (cl. Ph. Cachau).



Fig. 21 : La salle à manger du côté du poêle en palmier en niche (cl. Ph. Cachau).



Fig. 22 : La salle à manger du côté de la fontaine en niche (cl. Ph. Cachau).



Fig. 23 : Cheminée et trumeau de glace en marbre avec lambris d'appui, XVIII^e siècle (cl. Ph. Cachau).



Fig. 24 : Vue d'ensemble des parterres et terrasses avec rampes. Parterres en gazon au XVIII^e siècle au premier plan (cl. Ph. Cachau).



Fig. 25 : Terrasses plantées et non plantées avec rampes divergentes et convergentes au droit de l'aile gauche du château (cl. Ph. Cachau).



Fig. 26 : Même vue vers le grand pré de Villandry et le Cher (cl. Ph. Cachau).



Fig. 27 : Niche avec fontaine rocaille sous l'une des rampes de la première terrasse au sud (cl. Ph. Cachau).

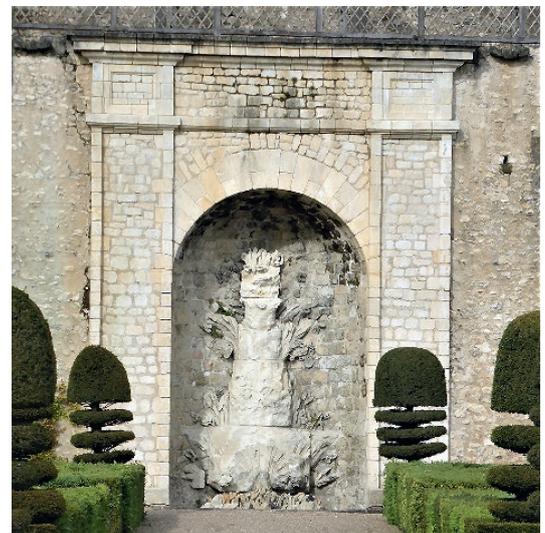


Fig. 28 : Niche avec fontaine rocaille sous la première terrasse à l'est (cl. Ph. Cachau).



Fig. 29 : Vaste parterre en gazon avec bassin (cl. Ph. Cachau).

Un impressionnant parterre en gazon en vertugadin fut créé autour d'un vaste bassin polylobé qui alimentait en cascade deux bras de canal, l'un en prolongement, l'autre perpendiculaire, servant l'alimentation des douves autour des cours. Ensemble établi et complété au début du XX^e siècle (**fig. 1, 29 et 30**).

Contrairement à la disposition actuelle, les parterres du jardin primitif face au château furent aménagés de quatre parterres de gazon autour d'un bassin central et ce conformément au goût de la simplicité du XVIII^e siècle (**fig. 1 et 38**)³³.



Fig. 30 : Canal avec cascades en prolongement du bassin lobé (cl. Ph. Cachau).



Fig. 31 : Voussures de l'orangerie sous la première terrasse à l'est, XVIII^e siècle (cl. Ph. Cachau).

33. Ces parterres demeurèrent en place au XIX^e siècle, revêtus de motifs floraux. Rares parties des jardins de Castellane conservées alors, ils furent remplacés par les broderies actuelles par Joachim Carvallo.



Fig. 32 : Pavillon de l'Audience par Jean-Baptiste Saint-Joire, après 1755 (cl. Ph. Cachau).



Fig. 33 : Salon du pavillon de l'Audience (cl. Ph. Cachau).

Un nouveau bassin fut créé dans les carrés potagers du côté des communs (**fig. 5**).

L'orangerie primitive³⁴ fut étendue et réaménagée sous les terrasses et la colline boisée à l'est du jardin. Elle fut pourvue de voûtes d'arêtes confortées par de puissants arcs en anse de panier en pierre de taille (**fig. 31**). La belle stéréotomie des voûtes annonce celle de l'appartement du comte de Castellane³⁵.

Suivant l'usage dans les jardins depuis le XVII^e siècle, on adjoignit des fabriques de style rocaille comme le pavillon à l'angle sud-est du château, décrit précédemment, ou le Pavillon de l'Audience (**fig. 32**). Situé à l'entrée sud du domaine, il servait, comme son nom l'indique, aux audiences privées, voire secrètes, du comte de Castellane, ainsi qu'aux collations. L'intérieur à pans coupés fut revêtu de boiseries ornementées par le haut et d'un beau trumeau de glace rocaille sur cheminée de pierre en console avec foyer joliment chantournée (**fig. 33**).

34. L'existence de cette orangerie n'est pas clairement établie (les caves du contrat de 1732?) mais on peine à croire que les jardins n'en aient pas disposée à cet endroit.

35. Voir plus bas l'appartement Castellane et sa chapelle.



Fig. 34 : Pavillons d'entrée du domaine de Villandry. La grille principale du domaine se dressait autrefois entre les pavillons et fermait la grande cour du château, actuelle grande rue du village (cl. Ph. Cachau).



Fig. 35 : Le logis de l'Intendance sans la terrasse de liaison au château, démolie au début du XX^e siècle (cl. Ph. Cachau).

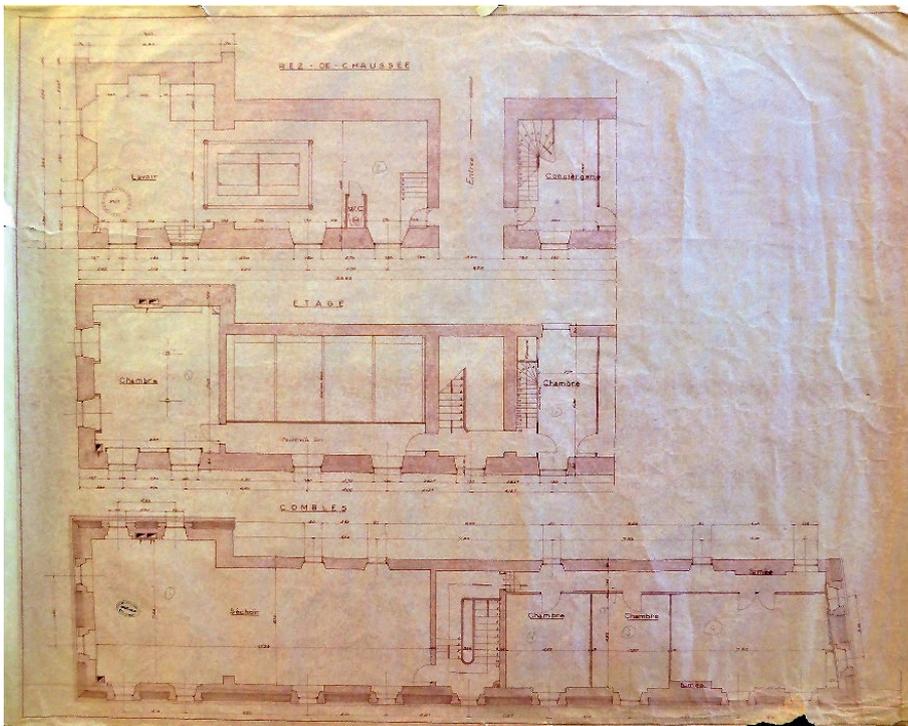


Fig. 36 : Plans des différents niveaux du logis de l'Intendance, fin XIX^e siècle (AD 37, Villandry, plans, IV/55-4 (6)).

Les aménagements du comte à Villandry s'étendirent au-delà du château avec l'aménagement de la grande cour au-devant en forme d'allée (**fig. 5**), l'installation de la grille principale et l'édification des deux pavillons à l'entrée (**fig. 34**). L'un servait de pavillon de garde tandis que l'autre abritait l'auditoire et une cellule.

La grande cour fut séparée du pré au-devant par un canal entourant celui-ci jusqu'au Cher. Afin d'accroître l'effet scénographique face à l'entrée du château, on affecta au canal la forme d'un bassin en demi-lune (**fig. 5**).

■ État du château et son parc à la fin du XVIII^e siècle

Un état précis du domaine à la fin du XVIII^e siècle nous est connu par l'acte de vente du 26 février 1791 et, surtout, par le procès-verbal de visite et d'estimation dressé par les experts Deschamps et Champigny, le 12 avril suivant, dans le cadre du rachat des lods et ventes par Esprit-François-Henri de Castellane, principal héritier de son père depuis 1782 en tant que son fils aîné³⁶.

Les lieux, qui forment l'article 1, sont ainsi décrits : « un château situé proche et au levant du bourg de ladite paroisse de Villandry, lequel forme trois corps dont le principal est dirigé du levant au couchant, les deux autres corps étant en ailes et équerre vers le nord aux deux bouts dudit principal corps, le tout distribué en grand nombre d'appartements, cuisine, communs, chapelle et greniers en comble et pavillon d'ardoises, ledit château fermé au couchant et au nord par une douve ou pièce d'eau ».

36. AD 37, 182 J 5. Pour l'acte de vente, voir plus bas.

La cour principale au-devant, qui était en réalité l'avant-cour, celle du château formant la « cour d'honneur », était fermée alors par une grille en bois à deux vantaux et porte simple avec pavillons dits « à la romaine » de chaque côté, c'est-à-dire couverts à l'italienne comme on sait. La présence de cette grille en bois s'explique par la régularisation en cours de l'avant-cour par Esprit-François-Henri de Castellane³⁷.

Dans la cour, à l'est, dite « du Pressoir » en raison de la présence d'un pressoir dans les caves souterraines à l'extrémité³⁸, le grand bâtiment nord-sud à comble mansardé, couvert d'ardoises, servait de logement au régisseur de la seigneurie (**fig. 35**). Des plans conservés aux Archives départementales (**fig. 36**) nous indiquent que ce logement se trouvait à l'étage au droit de l'administration actuelle du domaine. Un lavoir et une conciergerie se trouvaient au rez-de-chaussée, un séchoir et des chambres de domestiques sous le comble mansardé. En 1791, on signalait déjà en effet : une lingerie, une blanchisserie, divers cabinets, des caves et greniers.

À l'ouest de l'avant-cour, était une grande cour, aussi entourée de douves, dite « cour des écuries », à laquelle on accédait par une grille de fer aujourd'hui disparue (**fig. 1**). Toutes les cours sont dites « pavées en majeure partie ».

Au fond de la cour des écuries, se trouvait un vaste bâtiment avec cour centrale, dite « des postillons », qui abritait à la fois le manège, les écuries, les remises, le grenier à blé et les logements de domestiques – de jardiniers précise l'acte de vente de 1791 –, le tout couvert d'un comble mansardé en ardoises (**fig. 37**). Un abreuvoir pour les chevaux est signalé : il apparaît,

37. Voir plus haut les remaniements des cours.

38. Voir plus bas.



Fig. 37 : Logis des communs et des écuries, après 1762 (cl. Ph. Cachau).

au nord, sur la route actuelle, en prolongement des douves³⁹.

À l'ouest du bâtiment, était, une autre cour, pavée en partie et disparue aujourd'hui en partie, grignotée par les maisons du village. On y trouvait, à l'ouest, un bâtiment avec sept remises et une chambre à cheminée pour le piqueur ou le palefrenier, le tout aussi couvert d'un comble mansardé en ardoises.

Au sud, était une grange couverte d'ardoises et, au nord, un autre bâtiment pour la vacherie et une écurie, couvert de même. Devant les cours du château, au droit de la route actuelle, la vaste cour en allée était dite clôturée de murs.

À l'est du château et au sud de la basse-cour ou cour du Pressoir, une cave en roc «formant plusieurs équerres» se trouvait sous la colline. On y avait installé le pressoir à roue et ses ustensiles, une cuve de dix-huit poinçons reliés de cinq cercles de fer et une autre cave de dix poinçons reliés de quatre cercles de fer.

Au sud du château, était une terrasse de soixante-dix chaînées environ, mesure tourangelle, soit 70 ares⁴⁰, clôturée de murs. Celle, à l'ouest, était surmontée d'une grille de fer sur partie de sa longueur avec bassin et jet d'eau au milieu. À l'est de cette terrasse, se trouvait une grande cave voutée en partie. L'autre moitié en retour sous la roche servait d'orangerie et de cimenterie. La vente de 1791 précise qu'il s'agissait d'«une très belle orangerie construite dans le roc». Elle était surmontée de trois niveaux de terrasses plantées en tilleuls jusqu'au pavillon de l'audience.

À l'ouest et au sud, était un jardin de deux arpents, fermé de murs, divisé en douze carrés avec allées bordées de buissons et d'arbres fruitiers en éventail, bassin et jet d'eau au milieu, qui formait le verger-potager du château (**fig. 1**). Ces carrés seront rétablis par les époux Carvalho dans les années 1910 au lieu et place du jardin à l'anglaise de la famille Hainguerlot, propriétaire de Villandry de 1817 à 1900.

Au sud des jardins et terrasses susdits, on trouvait une pièce de terre formée d'un étang asséché servant de pré, d'une superficie de trois arpents et demi, soit 1,20 ha. Elle était fermée au sud, d'un long fossé formant une douve sèche.

À l'est des terrasses et pièces de terre, on trouvait une autre terrasse plantée de deux rangées de tilleuls, fermé par un mur à l'est.

Au sud de cette terrasse, était un jardin de vingt-cinq chaînées, soit 25 ares, fermé de murs. En haut de ce jardin, était un pavillon couvert d'ardoises, soit l'actuelle pavillon de l'audience (**fig. 32**).

La vente de 1791 fait état à proximité d'un parterre à figuiers avec bassin, entouré de murs, au sein du vaste parterre en amphithéâtre et sa grande pièce d'eau composés par le comte.

Au sud de la terrasse, deux rampes conduisaient au clos de vignes évoqué plus bas.

À l'est de la dernière terrasse, vers le nord, était une autre terrasse pavée située au-dessus de la cave du pressoir évoquée précédemment, à l'extrémité septentrionale de laquelle on avait réalisé une «galerie couverte d'ardoises, soutenue par des colonnes en bois», sorte de pergola couverte.

À l'est de cette dernière terrasse, deux autres rampes conduisaient au clos de vignes clôturé de murs, dénommé «les Godinières en coteau», qui constituait l'article 2 et contenait 6 arpents et demi. Cinq étaient en vignes et le reste en allées, friches et plantations de tilleuls.

Les deux articles couvraient 12 arpents 43 chaînées, soit 4 ha 43 ares environ. Le premier fut estimé par l'expert Deschamps à 110 000 livres, puis à 100 000 livres par son confrère Champigny et le second à 3 500 livres.

■ Le château après les Castellane

Michel-Ange de Castellane mourut à Villandry, le 26 septembre 1782, âgé de 79 ans. Il fut inhumé le lendemain dans le caveau seigneurial de la paroisse⁴¹. Son fils aîné, Esprit-François-Henri, hérita du domaine en vertu de ses dispositions testamentaires du 13 avril 1778 qui l'instituaient son légataire universel⁴².

Le 26 février 1791, le comte Esprit-François-Henri de Castellane, maréchal des camps et armées du roi, chevalier d'honneur de feu Madame Sophie de France, fille de Louis XV, chevalier des ordres du roi, et Charlotte-Louise Charon de Ménars, son épouse, tous deux représentés par leur procureur Jacques-Philippe Grattepain-Morizot, homme de loi à Paris, établi rue du Doyenné, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, céda la seigneurie à François Chesnais, capitaine d'infanterie de Saint-Domingue – actuelle Haïti –, qui était domicilié alors à Tours, place de la paroisse Saint-Etienne. La vente fut conclue pour 600 000 livres et 50 000 livres pour le mobilier.

Le montant de la vente atteste les augmentations et aménagements considérables effectués par les Castellane depuis 1754, l'acquisition s'étant montée alors à 360 000 livres. Ils avaient donné au domaine toute sa magnificence et ses véritables «lettres de noblesse».

39. Bassin à pans concaves face aux écuries.

40. 1 are = 1 chaînée et 12,5 pieds carré.

41. AD 37, BMS Villandry, 27 septembre 1782.

42. AD 37, 3 E 4/497 : Vente du 26 février 1791.

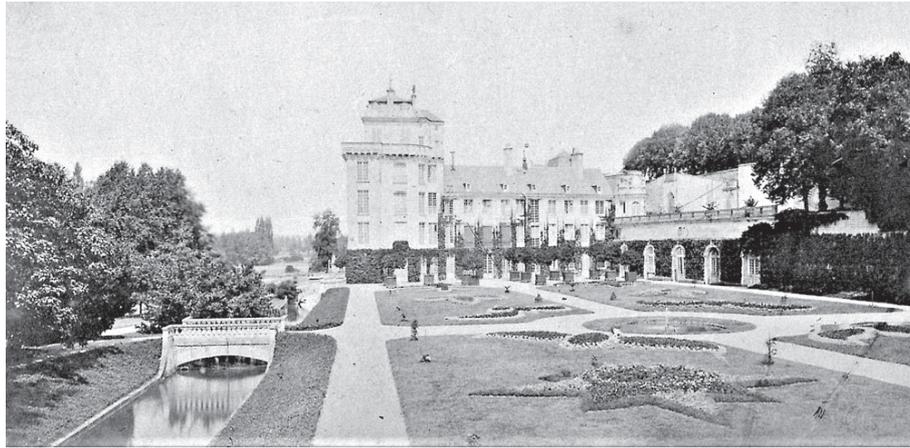


Fig. 38 : Le parterre Castellane en 1855.

Le nouvel acquéreur, François Chesnais, était un important marchand négrier d'origine nantaise qui avait fait fortune dans les plantations de café. Capitaine des dragons dans la milice du quartier de Jacmel à Saint-Domingue depuis 1787 au moins, il avait épousé la riche créole Elisabeth Pondary, laquelle jouissait d'une rente de 1 200 000 livres, somme considérable à cette époque⁴³. C'est ainsi qu'il put régler d'emblée près de la moitié de la vente par un premier versement de 250 000 livres. Il remit 150 000 livres, le 12 mars 1792, puis 202 333 livres 6 sols 9 deniers, le 20 mai 1793, avec les intérêts.

Le château devait connaître ensuite d'autres prestigieux propriétaires : le banquier Augustin Ouvrard (1801-1803), son confrère Marc-Antoine Michel (1803-1813), Jérôme Bonaparte (1813-1814), le financier Georges-Tom Hainguerlot et sa descendance (1814-1900), le physicien et pharmacien François-Pierre Leroux (1900-1907), puis le docteur et mécène Joachim Carvallo et sa descendance (depuis 1907).

Si les bâtiments, terrasses et fabriques du comte de Castellane ont subsisté bon an, mal an, jusqu'à nous, en revanche les terrasses au sud du jardin, le grand parterre en vertugadin et partie de son bassin, le canal perpendiculaire et les carrés potager laissèrent place, au milieu du XIX^e siècle, à un vaste parc à l'anglaise. Ces éléments furent dégagés ou rétablis à compter de 1908 par les époux Carvallo sur la base du plan cadastral napoléonien de 1808 (**fig. 1 et 5**)⁴⁴. Les façades du château furent remises, quant à elles, dans leur état Renaissance. L'avant-cour vit la restitution des douves,

43. 19 155 516 euros environ.

44. Une version aquarellée de meilleure qualité est conservée dans le fonds de Chénéville. Nous la reproduisons ici au droit du château et de partie des jardins (**fig. 5**).

sans le pont, tandis que les pavillons latéraux et la grille d'entrée furent définitivement supprimés.

La démarche de Joachim Carvallo fut donc de revenir à la composition de Castellane en matière de jardins, revue et corrigée dans l'esprit du XVI^e (carrés potagers) ou XVII^e siècle (broderies face au château). Villandry est ainsi aujourd'hui une savante combinaison d'éléments des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

■ Identification de l'appartement Castellane et sa chapelle (2022)

En avril 2022, dans le cadre de l'identification de la chapelle du château⁴⁵, nous procédions avec l'aimable collaboration d'Henri Carvallo, propriétaire



Fig. 39 : Vue des trois baies de l'ancien appartement Castellane ou des maîtres de maison du milieu du XVIII^e au début du XX^e siècle (cl. Ph. Cachau).

45. Nous remercions M^{me} Dominique de Gorter de son aimable indication.

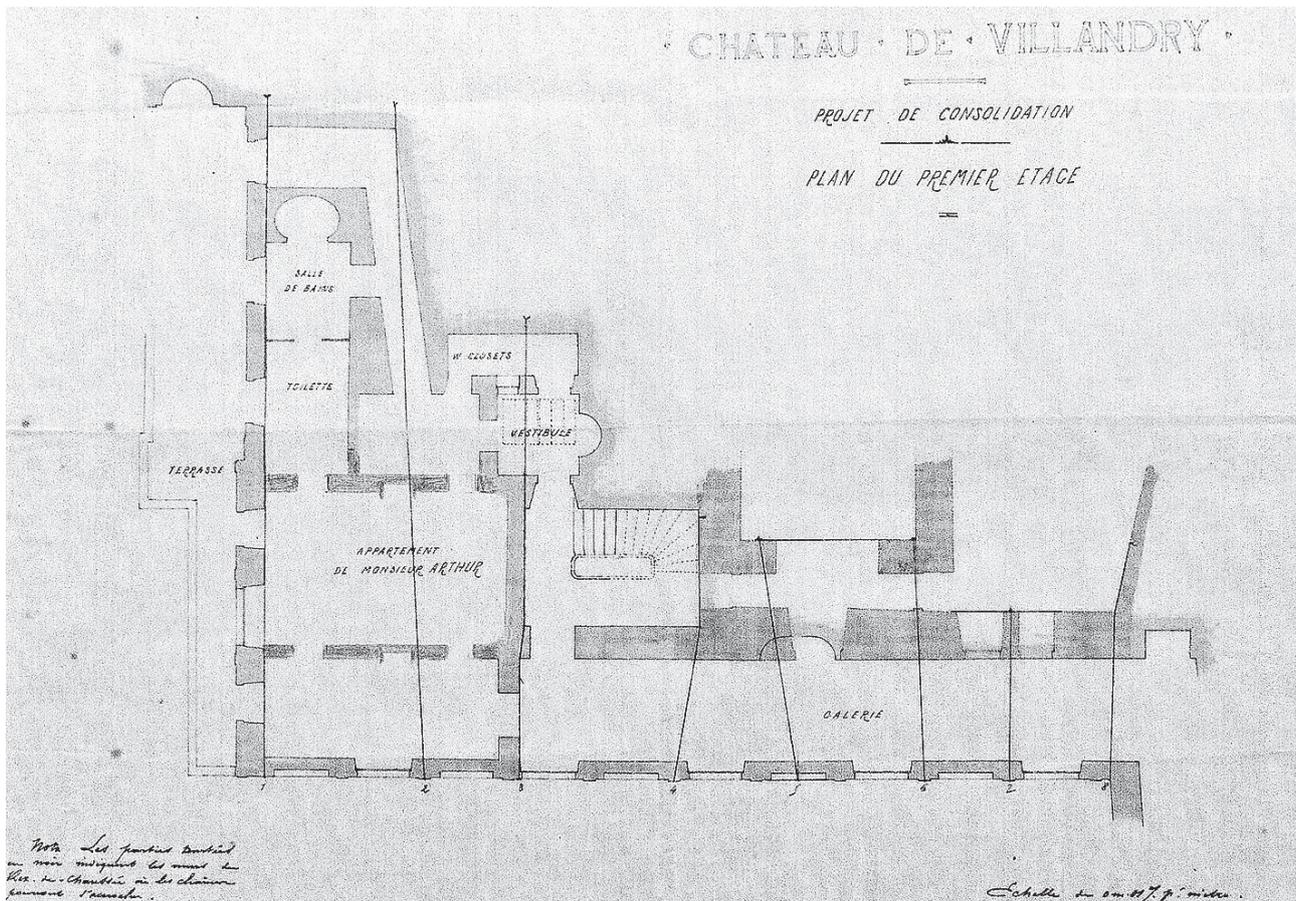


Fig. 40 : Plan de l'appartement Castellane à l'extrémité de l'aile gauche, essai de restitution d'après le plan de 1879 (AD 37, 29 J 2201 et Ph. Cachau).

des lieux, à l'exploration d'une partie du château demeurée en latence suite à l'installation du plafond mauresque dans le salon oriental au bout de la galerie par Joachim Carvallo dans les années 1900. Partie qui se trouve à gauche du château sous la terrasse (fig. 39 et 40).

Là, derrière les trois baies cintrées, autrefois agrémentées de baies à petits carreaux, nous découvrièmes l'appartement aménagé par Michel-Ange Castellane dans les années 1750. Il présente des murs et voussures en tuffeau, témoins de l'art de la stéréotomie si apprécié alors (fig. 41 et 42).

D'après un plan fin XIX^e conservé aux archives départementales (fig. 1), il nous fut possible de rétablir la distribution de l'appartement : le salon oriental actuel constituait l'antichambre, suivi de la chambre du maître de maison, d'un cabinet et d'un cabinet d'aisance, puis de la salle de bain, reconnaissable à son alcôve particulière, destinée à la baignoire de plomb ou de cuivre (fig. 41). Des tuyaux de plombs pour l'alimentation en eau chaude et en eau froide furent identifiés au bas de l'alcôve.

Derrière la chambre, ensuite du cabinet, est un vaste corridor voûté (fig. 42) menant à l'ancienne terrasse disparue, laquelle servait de point de liaison entre le château et le logis de l'intendance (actuel logis de l'entrée du château) (fig. 43).

Ce cabinet dessert une petite chapelle dont l'accès se fait aussi depuis l'escalier de service. Elle est reconnaissable sur le plan à son alcôve centrale, caractéristique des lieux de cultes depuis l'Antiquité. Destinée à un crucifix ou une statue de la Vierge, cette alcôve conserve des traces de décors feints (fig. 44). Elle était précédée fort probablement autrefois d'un petit autel au-devant.

Cette chapelle conserve aussi le vestige d'une voussure (fig. 45), défaite en partie au cours du XX^e siècle lors de l'installation de la dalle de ciment destinée à la consolidation de la terrasse extérieure au-dessus. Il est probable que cette voussure fut ouverte au centre afin de fournir l'éclairage nécessaire à cet endroit plutôt sombre. Rappelons que le goût de l'éclairage zénithal s'était répandu dans les demeures depuis l'exemple de Louis XIV à l'escalier des ambassadeurs à Versailles.



Fig. 41 : Ancienne pièce de bain avec niche pour la baignoire, appartement Castellane, état actuel (cl. Ph. Cachau).



Fig. 42 : Ancien corridor d'accès à la terrasse démolie entre le logis de l'Intendance et le château, appartement Castellane, état actuel (cl. Ph. Cachau).

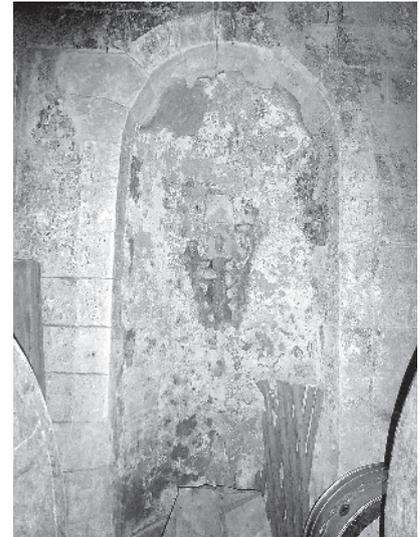


Fig. 44 : Niche centrale de la chapelle de l'appartement Castellane avec traces de polychromie, état actuel (cl. Ph. Cachau).

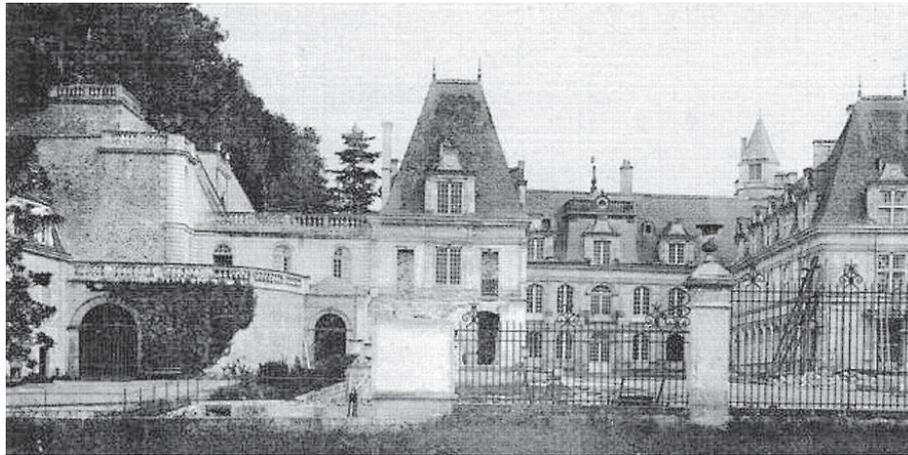


Fig. 43 : Vue des baies de l'appartement Castellane (les trois au bout de l'aile gauche et les trois cintrées à gauche) avec sa grande terrasse, carte postale de la fin du XIX^e-début XX^e siècle (collection privée).

La chapelle tirait aussi son jour de la baie à petits carreaux au-dessus de la porte d'entrée, laquelle est peinte actuellement.

Derrière la chapelle, est un espace étroit qui faisait office de sacristie ou de confessionnal. Il conserve le vestige d'une baie ouvrant sur la chapelle et qui était sans doute autrefois clôturée d'une grille de bois pour la confession. Elle était fermée de volets latéraux comme en témoignent les gonds subsistants.

La découverte de cet espace oublié et de son emploi par le maître de maison jusqu'au début du XX^e siècle constitue donc une étape nouvelle dans la connaissance de Villandry à l'âge moderne. Sa restauration prochaine permettra d'offrir de nouveaux espaces de visite et de présentation des belles collections du château.



Fig. 45 : Voussure de la chapelle, défaite en partie au XX^e siècle, état actuel (cl. Ph. Cachau).

